

SOULAINES INFOS N°10

La Mairie est ouverte : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30
et samedi matin de 9h à 12h.

Le prochain Conseil Municipal siègera le lundi 8 juin 2009 à 20h30.

12 mai 2009

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local.....Pour le courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-32-66 Pour Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08

La pensée du mois *La perfection n'existe pas ; la comprendre est le triomphe de l'intelligence humaine ; la désirer pour la posséder est la plus dangereuse des folies.*
Alfred de Musset

Sécurité de tous

Par mesure de sécurité, dans la cour de l'ancienne école, les grosses branches du tilleul ont été étêtées et les branches mortes enlevées. Le comité

des fêtes envisage la fête d'été dans cette enceinte. De nouveaux panneaux ont été installés par la Direction des routes, rendant prioritaires les conducteurs roulant sur les routes départementales ; le beau temps étant de retour, les marcheurs, coureurs à pieds et cyclistes, empruntent ces voies. **Automobilistes**, réduisez votre vitesse !

Prochains spectacles à la Grange aux Dîmes

Samedi 16 mai, 20h30,
théâtre « L'œil du Mandraccasspam »
Réservations à *La grange aux Dîmes ou à la Mairie*
Tarifs : plein 8 €, réduit 5 €, Soulainois 6 €
Samedi 13 juin, 20h30
Soirée Cabaret avec « les 3 J »

La commission voirie a proposé au conseil municipal d'inscrire 18000 € au budget pour sécuriser le cheminement des enfants vers l'arrêt de bus à la Marzelle. Une subvention de 3011 € a été demandée. Le travail à réaliser consiste à buser le fossé sur 120 m et construire un trottoir sur 50 m de façon à accentuer le virage et faire réduire la vitesse.

Commission espaces verts : Les personnes qui désirent participer au concours des maisons fleuries doivent venir s'inscrire en mairie avant le 15 juin 2009. La commission « espaces verts » effectuera un passage dans toute la commune au mois de Juin et un autre en Septembre.

Info lotissement : Le lotisseur « Francelot » a déposé son permis d'aménager pour l'ensemble de la surface à lotir du clos des grands prés.

Association « Soleil d'automne » : un voyage est prévu le jeudi 2 juillet 2009. (Bain de Bretagne, Campel avec visite du musée de la soie et découverte de l'élevage des vers à soie, ... le matin, repas, et circuit dans la forêt de Brocéliande dans l'après-midi avec visite du château de Trécesson et de l'abbaye de Paimpont). Retour vers 19h30. clôture des inscriptions le 23 mai. Pour tout contact : *Thérèse Grelier au 02-41-45-30-69.*



La commission « environnement » remercie toutes les personnes qui se sont levées tôt le 26 avril pour le nettoyage de la commune. Il est certain que la propreté de notre environnement proche est l'affaire de tous, et que chacun doit faire de son mieux pour ne pas laisser les détritrus hors des lieux de dépôts (containers à papiers, à bouteilles, à conserves, mis à disposition sur la commune et aussi à la déchetterie de Claie Brunette à Juigné sur Loire pour les objets plus volumineux). Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !

L'Association des Parents d'Elèves organise
une journée printanière
dimanche 17 mai 2009 de 10 h à 18 h,
Salle Cortequisse

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 11 mai 2009.

- information et discussion au sujet d'une nouvelle organisation du temps scolaire à l'école pour la prochaine rentrée et du Plan Ecole Numérique Rurale.
- création d'une sous régie pour la pêche à l'étang.
- la ville d'Angers adhère au SIEML.
- élections européennes le 7 juin : les personnes intéressées pour tenir le bureau de vote peuvent se faire connaître en mairie.

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins domestiques, de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie. Cette obligation est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.

Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1^{er} janvier 2009 devra faire l'objet d'une déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils devront être déclarés avant le 31 décembre 2009. Un formulaire à demander en mairie devra être rempli : il reprend les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Ce formulaire devra être déposé en mairie.

Exposition de CréA'telier à la Grange aux Dîmes le samedi 20 juin 2009, de 10h à 17h.

L'exposition regroupera les travaux d'encadrement des élèves, le thème sera la carterie de Anne Soline. Des démonstrations auront lieu toute la journée.

Théâtre « Espoir » : la troupe de l'Espoir présentera son nouveau spectacle l'hiver prochain : d'ores et déjà, l'association recrute actrices et acteurs.

Toutes les personnes intéressées par cette activité peuvent s'inscrire dès maintenant par téléphone chez Alexandra Cottet, au 02.41.45.22.92.

Une première réunion aura lieu le mardi 23 juin 2009, à 20h30, salle des associations. Les premières répétitions débuteront courant septembre.

Nouveauté à l'école : depuis le 20 avril dernier ont été mis en place dans les toilettes de l'école des distributeurs de "savon mousse" et de serviettes papier pour l'hygiène des petits et grands. Compte tenu de l'investissement engagé, nous demandons aux enfants de respecter le matériel.

En ce qui concerne le ménage des agents communaux, un chariot de nettoyage a été acheté afin de faciliter leur travail et pour un gain de temps.

Restaurant scolaire : durant les prochaines semaines, la "commission menus" proposera aux élèves différents thèmes (menu du pêcheur, semaine estivale du 15 au 19 juin). Suite au succès de l'an passé, la municipalité proposera un repas "barbecue" pour tous les enfants.

Bibliothèque : réservez dès maintenant votre dimanche 27 Septembre 2009 après-midi. Projet mené conjointement entre la bibliothèque de Soulainnes et celle de Saint Melaine sur Aubance : une balade entre les deux communes pour découvrir avec un conteur toutes les beautés de la nature.

Enquête de satisfaction

La bibliothèque de Soulainnes compte une équipe de bénévoles dynamiques. Une réflexion est menée sur une éventuelle modification d'ouverture de celle-ci le samedi matin. Cette permanence ne compte que très peu d'adeptes. Nous vous invitons donc, à l'aide du coupon-réponse, à nous indiquer si une ouverture le lundi soir, ou le vendredi soir, vous conviendrait mieux. Le coupon est à déposer en mairie, merci de votre réponse

Journée de commémoration du 8 mai : cette journée rappelle la victoire du camp allié contre le nazisme, mais aussi les horreurs de la guerre. Les anciens résistants, déportés, ou anciens combattants, sont toujours parmi nous pour effectuer un nécessaire travail de mémoire ; c'est l'occasion pour nous de les honorer en rappelant leurs engagements, leur courage et leurs sacrifices.



Afin de délimiter les zones de pêche dans l'étang et indiquer l'emplacement de la frayère, les membres de la commission pêche ont posé une pancarte.

Ils ont aussi posé une pège qu'ils ont construite pour connaître la hauteur d'eau.

Les cartes de pêche sont à retirer à la mairie.

Un concours de pêche est prévu le samedi 30 mai 2009 :

-le matin sera réservé pour les adultes (2 €, à partir de 7h00) et l'après-midi est réservé aux enfants (jusqu'à 16 ans, 1€, à partir de 13h30).

Les inscriptions se feront en mairie à partir du samedi 23 mai. *Buvette et restauration sur place.*